

Menaces d'expulsion de la famille KAYA Cenon mobilisé

- La famille KAYA vit à Cenon depuis 2005.
- Les parents se sont mariés en France.
- Les trois enfants de 8, 6 et 3 ans, sont nés en France.
- Ils n'ont connu que l'école de la République française et sont actuellement scolarisés à Louis Pergaud et Cassagne à Cenon.
- Les parents maîtrisent le français.
- Monsieur travaille en CDI dans le bâtiment.
- Ils ont tous leurs repères, leurs activités, leurs amis à Cenon.
- Ils sont parfaitement intégrés.
- Le 11 mars 2020, la *Commission du titre de séjour des étrangers*, a donné un avis favorable à la délivrance d'un titre de séjour à titre humanitaire en appréciant justement la situation de cette famille.
- Le 18 novembre 2020, le Tribunal Administratif de Bordeaux a estimé que leur intégration et leurs efforts tout au long de ces années imposaient à la Préfecture de leur délivrer un titre de séjour « vie privée et familiale ».
- Depuis cette date la famille est en situation régulière, avec un titre de séjour qui leur permet de travailler, de financer un logement à Cenon, de passer le permis... bref de vivre normalement.
- Malheureusement, pour une raison incompréhensible, sans éléments nouveaux, Madame la Préfète a fait appel et la Cour Administrative a réformé la décision du Tribunal Administratif.
- Depuis le 31 mai 2021, la famille est replongée dans l'angoisse, obligée de restituer son titre de séjour et menacée d'expulsion !
- L'Avocat de la famille, Me Sylvain GALINAT, a déposé un recours devant le Conseil d'État.
- Cette situation est si scandaleuse, si inhumaine que spontanément, les communautés scolaires, parents d'élèves et personnels des écoles des enfants, se sont mobilisés et lancent aujourd'hui un appel pour un vaste mouvement de solidarité et de soutien.

**Cenonaises, Cenonais, venez nombreux,
vendredi 25 juin 2021, à 16h30,
devant l'école Cassagne, place Voltaire,
pour exprimer votre soutien à la famille KAYA.**

Menaces d'expulsion de la famille KAYA Cenon mobilisé

- La famille KAYA vit à Cenon depuis 2005.
- Les parents se sont mariés en France.
- Les trois enfants de 8, 6 et 3 ans, sont nés en France.
- Ils n'ont connu que l'école de la République française et sont actuellement scolarisés à Louis Pergaud et Cassagne à Cenon.
- Les parents maîtrisent le français.
- Monsieur travaille en CDI dans le bâtiment.
- Ils ont tous leurs repères, leurs activités, leurs amis à Cenon.
- Ils sont parfaitement intégrés.
- Le 11 mars 2020, la *Commission du titre de séjour des étrangers*, a donné un avis favorable à la délivrance d'un titre de séjour à titre humanitaire en appréciant justement la situation de cette famille.
- Le 18 novembre 2020, le Tribunal Administratif de Bordeaux a estimé que leur intégration et leurs efforts tout au long de ces années imposaient à la Préfecture de leur délivrer un titre de séjour « vie privée et familiale ».
- Depuis cette date la famille est en situation régulière, avec un titre de séjour qui leur permet de travailler, de financer un logement à Cenon, de passer le permis... bref de vivre normalement.
- Malheureusement, pour une raison incompréhensible, sans éléments nouveaux, Madame la Préfète a fait appel et la Cour Administrative a réformé la décision du Tribunal Administratif.
- Depuis le 31 mai 2021, la famille est replongée dans l'angoisse, obligée de restituer son titre de séjour et menacée d'expulsion !
- L'Avocat de la famille, Me Sylvain GALINAT, a déposé un recours devant le Conseil d'État.
- Cette situation est si scandaleuse, si inhumaine que spontanément, les communautés scolaires, parents d'élèves et personnels des écoles des enfants, se sont mobilisés et lancent aujourd'hui un appel pour un vaste mouvement de solidarité et de soutien.

**Cenonaises, Cenonais, venez nombreux,
vendredi 25 juin 2021, à 16h30,
devant l'école Cassagne, place Voltaire,
pour exprimer votre soutien à la famille KAYA.**